**SESSION DU JEUDI 18 JUIN 2015 (9 h 30)**

1. Adoption de l'ordre du jour

EMPLOi et POLITIQUE sociale

**Activités non législatives**

**(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil pour les points 2 à 5)**

2. Semestre européen 2015: contribution aux travaux du Conseil européen (Bruxelles, 25 et  26 juin)

* Débat d'orientation

9304/15 SOC 372 EMPL 244 ECOFIN 409 EDUC 189

a) Projets de recommandations du Conseil concernant les programmes nationaux de réforme pour 2015 à l'intention de chaque État membre et projet de note explicative

* Approbation

9224/15 ECOFIN 376 UEM 171 SOC 339 EMPL 213 COMPET 250 ENV 332

EDUC 158 RECH 149 ENER 190 JAI 354

9229/1/15 UEM 172 ECOFIN 377 SOC 340 COMPET 251 ENV 333 EDUC 159

RECH 150 ENER 191 JAI 355 EMPL 214 REV 1

9305/1/15 UEM 201 ECOFIN 410 SOC 373 COMPET 282 ENV 370 EDUC 190

RECH 178 ENER 225 JAI 384 EMPL 245 REV 1

9306/15 UEM 202 ECOFIN 411 SOC 374 COMPET 283 ENV 371 EDUC 191

RECH 179 ENER 226 JAI 386 EMPL 246

b) Évaluation des recommandations par pays pour 2015 et de la mise en œuvre des recommandations par pays pour 2014

* Approbation des avis du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale (CPS)

9311/15 SOC 377 EMPL 249 ECOFIN 414 EDUC 194 SAN 187

c) Relevé des résultats en matière d'emploi et repères

* Approbation du rapport du Comité de l'emploi

9307/15 SOC 375 EMPL 247 ECOFIN 412 EDUC 192

3. Proposition de décision du Conseil relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres

* Orientation générale

6144/15 SOC 70 EMPL 31 ECOFIN 97 EDUC 28 JEUN 21

+ ADD 1

9632/15 SOC 408 EMPL 265 ECOFIN 449 EDUC 206 JEUN 48

4. Emploi des jeunes

a) Projet de conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 3/2015 de la Cour des comptes européenne intitulé "La garantie pour la jeunesse de l'Union européenne: les premières mesures ont été prises, mais des risques pour la mise en œuvre s'annoncent"

* Adoption

9300/15 FIN 390 SOC 369 EMPL 242 ECOFIN 407 EDUC 187 JEUN 43

REGIO 42

b) État d'avancement de la mise en œuvre des mesures de l'UE

* Présentation par la Commission

9301/15 SOC 370 EMPL 243 ECOFIN 408 EDUC 188 JEUN 44

5. Projet de conclusions du Conseil sur le thème "Égalité des chances pour les femmes et les hommes en ce qui concerne les revenus: combler l'écart en matière de pensions de retraite entre les hommes et les femmes"

* Adoption

9302/15 SOC 371 GENDER 7 PENS 4

+ REV 1 (lv)

**Délibérations législatives**

**(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)**

6. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à un meilleur équilibre hommes-femmes parmi les administrateurs non exécutifs des sociétés cotées en bourse et à des mesures connexes **(première lecture) (\*)**

(Base juridique proposée par la Commission: article 157, paragraphe 3, du TFUE)

Dossier interinstitutionnel: 2012/0299 (COD)

* Rapport sur l'état d'avancement des travaux

16433/12 SOC 943 ECOFIN 708 DRS 130 CODEC 2724 (x)

9020/1/15 SOC 331 GENDER 6 ECOFIN 367 DRS 40 CODEC 741 REV 1

+ REV 1 COR 1 (el)

7. Proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle

Dossier interinstitutionnel: 2008/0140 (CNS)

* Rapport sur l'état d'avancement des travaux

11531/08 SOC 411 JAI 368 MI 246 (x)

9011/1/15 SOC 330 ANTIDISCRIM 6 JAI 338 MI 326 FREMP 114 REV 1

**Divers**

8. a) Propositions législatives en cours d'examen

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

* Informations communiquées par la présidence

b) Rapport de 2015 sur la mise en œuvre du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms

* Informations communiquées par la Commission

9551/15 SOC 392 EMPL 254 ANTIDISCRIM 7 JAI 418 EDUC 200 FREMP 132

COHOM 54 GENDER 8

c) Rapport sur le fonctionnement des dispositions transitoires sur la libre circulation des travailleurs en provenance de Croatie et document de travail des services de la Commission accompagnant ce rapport

* Informations communiquées par la Commission

9631/15 SOC 407 MI 377 EDUC 205 ECOFIN 448 JEUN 47 JAI 428 ETS 4

d) Résultats des conférences organisées par la présidence lettone

* Informations communiquées par la présidence

9308/15 SOC 376 EMPL 248

e) Programme de travail de la future présidence

* Informations communiquées par la délégation luxembourgeoise

**SESSION DU VENDREDI 19 JUIN 2015 (10 HEURES)**

SANTÉ

**Délibérations législatives**

**(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)**

9. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux, et modifiant la directive 2001/83/CE, le règlement (CE) n° 178/2002 et le règlement (CE) n° 1223/2009 (**première lecture**) (\*)

(Bases juridiques proposées par la Commission: article 114 et article 168, paragraphe 4, point c), du TFUE)

Dossier interinstitutionnel: 2012/0266 (COD)

et

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro **(première lecture)** (\*)

(Bases juridiques proposées par la Commission: article 114 et article 168, paragraphe 4, point c), du TFUE)

Dossier interinstitutionnel: 2012/0267 (COD)

* Orientation générale partielle (●)

14493/12 PHARM 71 SAN 215 MI 597 COMPET 600 CODEC 2305 (x)

14499/12 PHARM 72 SAN 216 MI 598 COMPET 599 CODEC 2312 (x)

9773/15 PHARM 28 SAN 178 MI 393 COMPET 306 CODEC 860

9769/15 PHARM 26 SAN 176 MI 391 COMPET 304 CODEC 858

+ ADD 1

9770/15 PHARM 27 SAN 177 MI 392 COMPET 305 CODEC 859

+ ADD 1

**Divers**

10. a) Un nouveau cadre pour la politique de l'UE en matière d'alcool

* Informations communiquées par la délégation slovène

9286/15 SAN 160

b) L'importance de la dimension relative à la santé dans le programme européen en matière de migration

* Informations communiquées par les délégations chypriote, grecque, italienne et maltaise

9479/15 SAN 165 MIGR 31 SOC 382 DEVGEN 88

c) Programme de travail de la future présidence

* Informations communiquées par la délégation luxembourgeoise

*\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

(\*) Points sur lesquels un vote peut être demandé.

(●) Lorsqu'il adopte une orientation générale après que le Parlement européen a adopté sa position en première lecture, le Conseil n'agit pas au sens de l'article 294, paragraphes 4 et 5, du TFUE.

(x) Document non disponible en salle de réunion.